



Aux sections syndicales du SNTA - FO Casino

Ne pas afficher

ACCORD SALAIRES 2007 DCF

Procédure accélérée de consultation des adhérents

Cher(e)s Collègues

Vous trouverez ci joint le projet d'accord social 2007 et notre analyse.

Au terme de ces négociations, après nos diverses propositions, le projet social 2007 est à considérer dans son ensemble car il permet, avec la **revalorisation générale** des salaires, de **poursuivre la reconstruction** de la grille des salaires (pente à 18%). De finaliser le dossier classifications, de rétablir la justice Temps partiel / Temps complet par rapport à la modulation et d'engager des négociations sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.

Au final : Quel est l'enjeu ?

S'il n'y a pas d'Organisation Syndicale signataire → constat de désaccord
→ la Direction n'est plus liée par aucun engagement.
et appliquera les mesures qu'elle voudra bien.

EN CONSEQUENCE APRES AVOIR CONSULTE VOS ADHERENTS, NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS RETOURNER RAPIDEMENT CE DOCUMENT AVEC VOTRE REPONSE.

ET CE AU PLUS TARD LE 6 mars 2007 à 12h00

Soit par E-MAIL snta.fo.casino@wanadoo.fr

SOIT PAR FAX AU: 05 61 70 46 34

(SOIT PAR COURRIER AU SNTA - FO)

ETABLISSEMENT ET LIEU.....

NOMBRE D'ADHERENTS :.....

REPONSE AU PROJET D'ACCORD SOCIAL 2007 Distribution Casino France

➤ OUI A LA SIGNATURE DE L'ACCORD 2007

➤ NON A LA SIGNATURE DE L'ACCORD 2007

Cocher la case correspondante

Le responsable de la section syndicale,
Nom et signature